



**COMPTE - RENDU DE LA
SEANCE DU
Mardi 13 Septembre 2016
à 20h30**

Membres présents : ALVERGNAS Jean-Marc, BESSON Guy, CLOYE Jérémy, DEPIERRE Catherine, FAURE Ludovic, FAURE Pierre-Paul, FAYOLLE Christian, GARNIER Philippe, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, PROTIERE Fabien, VENET Anne-Marie

Membres excusés : Jean-Paul ECLERCY

Secrétaire de séance : Jean Marc ALVERGNAS

Remarque concernant le compte rendu du jeudi 07 juillet 2016 :

Il n'a pas été précisé que d'une part, il y'a eu une abstention concernant la mise à disposition d'un terrain pour une association culturelle et que d'autre part, le projet de logements de l'OPAC a fait l'objet de 2 abstentions également.

Approbation de la modification simplifiée et des révisions conjointes n°1 et n°2 du PLU

Le cabinet Latitude retrace l'historique du déroulement de ce projet de modification et de révisions et expose les conclusions liées à l'enquête publique.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les révisions n°1 et n°2 du PLU.

Le conseil municipal approuve à 13 voix pour, 2 abstentions la modification du PLU.

Approbation du rattachement de 6 communes de la Loire à la CCHL

Monsieur le Maire rappelle que 6 communes de la Loire (Chatelus, Chevrières, Grammond, St Denis sur Coise, Virigneux et Viricelles) ne souhaitent pas adhérer à la Communauté de commune de Feurs Est mais à la Communauté de commune des Hauts du Lyonnais au 31 décembre 2016.

Le conseil municipal rend un avis favorable à l'unanimité sur le projet d'adhésion de ces 6 communes à la CCHL.

Approbation de l'adhésion au contrat groupe d'assurance du CDG69

Monsieur le Maire dit que ce point sera revu en octobre lorsque le CDG69 aura terminé ses consultations.

Approbation de la clôture du budget lotissement

Monsieur le Maire rappelle qu'il n'y a plus lieu de conserver un budget lotissement et que celui-ci peut-être clôturé au 31 décembre 2016.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

Désignation d'un suppléant à la commission assainissement de la CCHL

Monsieur le Maire rappelle que le délégué assainissement de notre commune à la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais est Monsieur Ludovic Faure. Monsieur le Maire propose de désigner un délégué suppléant.

M. Christian Fayolle est désigné délégué suppléant à l'unanimité

Décision modificative N°1 du budget principal

Monsieur le Maire explique qu'afin d'assurer la cohérence budgétaire, il est nécessaire de procéder à des réajustements comptables, une décision modificative doit être prise comme suit :

Investissement

Dépenses

Chap 20 +5000€

Chap 21 + 6000€

Chap 23 +9000€

Recettes

Article 1321 +15000€

Article 1323 + 5000€

Cette demande est approuvée à l'unanimité

Choix d'une entreprise pour les travaux de menuiserie à la salle de la cantine

Monsieur le Maire explique qu'il reste le choix d'une entreprise de menuiserie à voter pour la création d'un SAS d'entrée.

Un devis de 11000€ HT est proposé.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Demande de subvention pour le Comité de la Batteuse

Monsieur le Maire rappelle que la Locomobile du Comité de la Batteuse n'est plus en état de fonctionnement sous pression de travail. Le Comité a déposé une demande de subvention pour acquérir une nouvelle locomobile.

Madame LUCIEN demande à ce que la subvention soit conditionnée au fait qu'il soit mentionné que la machine est en état de marche avec un certificat de sécurité en cours de validité.

La Région a répondu favorablement à hauteur de 3000€, le Département à hauteur de 4000€, les conseillers départementaux à hauteur de 1600€.

Le conseil municipal approuve à 12 voix pour, une voix contre, deux abstentions d'accorder une subvention de 4000€.

Questions diverses

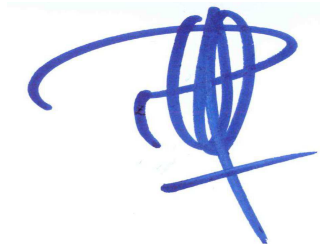
- Monsieur le Maire rappelle le Repas du CCAS le samedi 01 octobre et le Repas des 40 ans du CLUB le dimanche 16 octobre, ainsi que l'inauguration des Tableaux Numériques à l'école.
- Monsieur le Maire rappelle les dates suivantes :
 - Elections Présidentielles, le 23 avril 2017 et le 07 mai 2017.
 - Elections Législatives, le 11 juin et le 18 juin 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le prochain conseil municipal aura lieu mercredi 12 octobre 2016 à 20h30.

Philippe GARNIER

Maire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, set against a light blue rectangular background.